



DECISION N° 684/BS/106001 /D/MINEDUB/SG/DRF-M/SDB/SMP/BAO/2025 du 10 SEP 2025
Portant attribution du Marché de Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2025 du
08/07/2025 pour la réalisation des Etudes géotechnique, architecturale et technique préalables au réaménagement de
l'Ecole Publique Centre.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE,

- Vu la Constitution du Cameroun ;
- Vu la Loi n° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
- Vu la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
- Vu la Loi N°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025 ;
- Vu l'Ordonnance N°2025/001 du 11 juillet 2025 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2025
- Vu le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le Décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base;
- Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au Code des Marchés Publics ;
- Vu Décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisations ;
- Vu Le Décret n°2018/0002/PM du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;
- Vu le Décret N°2018/366 du 20/05/2018 portant Codes des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le Décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu le Décret N°2023/08500/PM du 1^{er} décembre 2023 fixant les modalités de transfert des fonds et valeurs dévolus à la Caisse des Dépôts et Consignations;
- Vu l'arrêté N°000333/A/MINMAP/CAB/du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique ;
- Vu la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relatif à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de consignation des cautionnements sur les Marchés Publics,
- Vu La Circulaire N°00001/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;
- Vu la Lettre Circulaire N° 000006/LC/MINMAP/CAB du 05/02/2025 précisant les modalités d'application de l'article vingt-neuvième de la Loi n° 2024/ 013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2025 relativement à l'obligation pour les entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics (BTP) de la production préalable d'une attestation de catégorisation, délivrée par l'Autorité chargée des Marchés Publics ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/MINEDUB/CIPM/Exercice 2025 du 08/07/2025 pour la réalisation des études géotechnique, architecturale et technique préalables au réaménagement de l'Ecole Publique du Centre, sur financement du Budget de Fonctionnement (BF) Exercice 2025 ;
- Vu le Procès-Verbal d'attribution de la CIPM du 21 Août 2025 ;
- Vu les nécessités de service.

- DECIDE -

Article 1^{er} : Le Marché de l'Appel d'Offres d'objet sous rubrique est attribué ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION
Réalisation des études géotechnique, architecturale, technique et environnementale préalables au réaménagement de l'Ecole Publique du Centre.	52 999 112 (Cinquante-deux millions neuf-cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent douze)	CABINET INGENIEURS ASSOCIES SARL (CIA) B.P: 2719 Yaoundé, Tel : (237) 242 10 66 94/674 58 43 48/699 85 26 74	90 (quatre-vingt-dix) jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AMPLIATIONS :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-MINEDUB
- Service des Marchés Publics

Yaoundé, le 10 SEPT 2025

Le Ministre de l'Education de Base
(Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante)



Handwritten signature: P. Laurent Serge ETOUNDI NGOA